



Mopar Total Clean Trigger Spray

Mopar(FCA US LLC Service & Customer Care Division)

Version Num: 6.9

Chemwatch Code d'alerte du risque: 3

Date d'émission: 04/23/2021
Date d'impression: 12/31/2024
S.GHS.USA.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	Mopar Total Clean Trigger Spray
Nom Chimique	N'est pas applicable
Synonymes	04318020AE, 04318020AD, 04897840AC, 04897840AD, 68319190AA, 68319190AB, 68341322AA, 68354812AA, 68319193AB
Formule chimique	N'est pas applicable
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Cleaning Solution
--------------------------------------	-------------------

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Mopar(FCA US LLC Service & Customer Care Division)	Mopar (FCA US LLC Service & Customer Care Division)
Adresse	26311 Lawrence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States	26311 Lawrence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States
Téléphone	1-800-846-6727	1-800-846-6727
Fax		
Site Internet	Pas Disponible	Pas Disponible
Courriel	moparsds@fcagroup.com	moparsds@fcagroup.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	CHEMTREC	CHEMTREC
Numéro(s) de téléphone d'urgence	+1 703-741-5970	+1 703-741-5970
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	248-512-8002	248-512-8002

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Diamant NFPA 704



Remarque : Les numéros de catégorie de danger trouvés dans la classification SGH à la section 2 de ces FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé Rouge = Feu Jaune = Réactivité Blanc = Spécial (oxydant ou substance réactive à l'eau)

Classification	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2A
----------------	----------------------------------------------------------------------

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

Mopar Total Clean Trigger Spray

Mention d'avertissement **Attention**

Déclaration(s) sur les risques

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Prévention

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P264 Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Déclarations de Sécurité: Stockage

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Élimination

N'est pas applicable

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N° CAS	%[poids]	Nom
111-76-2	1	<u>2-butoxyéthanol-m</u>
7732-18-5	96.65-97.15	<u>eau</u>
6440-58-0	0.07-0.09	<u>1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione</u>
55406-53-6	<0.01	<u>butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle</u>
100-42-5	<0.01	<u>styrène</u>
Pas Disponible	1-1.5	Anionic Polymers
Pas Disponible	0.05-0.5	Anionic Surfactants

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Généralement non applicable.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: <ul style="list-style-type: none"> Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). Rechercher un avis médical en cas d'irritation. Généralement non applicable.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. Transporter à l'hôpital ou chez un docteur. Généralement non applicable.
Ingestion	Généralement non applicable.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Pour des expositions aiguës ou répétées de courte durée à l'éthylène glycol:

- Un traitement tôt de l'infection est important. S'assurer que le vomissement est satisfaisant.
- Tester et corriger les acidoses métaboliques et l'hypocalcémie.
- Appliquer une diurèse approuvée si possible avec du mannitol hypertonique.
- Evaluer le statut rénal et débiter une hémodialyse si indiqué. [I.L.O.]
- Une absorption rapide est une indication que le vomissement ou le lavage est efficace uniquement dans les premières heures. Un purgatif et le charbon ne sont généralement pas efficaces.
- Corriger l'acidose, la balance fluide/électrolyte et une dépression respiratoire de la manière habituelle. Une acidose systémique (en dessous de 7,2) peut être traitée avec une solution de bicarbonate de sodium en intraveineuse.
- Une thérapie à l'éthanol prolonge la demi-vie de l'éthylène glycol et réduit la formation de métabolites toxiques.
- La pyridoxine et la thiamine sont les cofacteurs pour le métabolisme de l'éthylène glycol et doivent être données (50 à 100 mg respectivement) intra-musculairement, quatre fois par jours pendant 2 jours.

Continued...

Mopar Total Clean Trigger Spray

- ▶ Le magnésium est également un cofacteur et doit être restauré. Le statut du 4-méthylpyrazole, dans le régime de traitement, est encore incertain. Pour un élimination du produit et de ses métabolites, une hémodialyse est bien supérieure à une dialyse péritonéale.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

Il a été suggéré qu'il y a une nécessité à établir une nouvelle limite d'exposition biologique avant une période de travail qui est clairement en-dessous de 100 mmol d'acides éthoxy-acétiques par mole de créatinine dans les urines du matin des personnes exposées professionnellement aux éthers d'éthylène glycol. Ceci provient des découvertes qu'une augmentation des calculs urinaires peut être associée à de telles expositions.

Laitinen J., et al: Occupational Environmental Medicine 1996; 53, 595-600

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

Dans un tel cas, envisager :

- ▶ Mousse
- ▶ Poudre chimique sèche
- ▶ Dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
-------------------------------	------------

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu. ▶ Empêcher, par tous les moyens disponibles, que les déversements ne pénètrent dans les égouts ou les cours d'eau. ▶ Utilisez des procédures de lutte contre l'incendie adaptées à la zone environnante. ▶ NE PAS s'approcher des contenants soupçonnés d'être chauds. ▶ Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée à partir d'un endroit protégé. ▶ Si cela est sécuritaire, retirez les contenants de la trajectoire du feu. ▶ L'équipement devrait être décontaminé minutieusement après son utilisation. <p>Risque léger en cas d'exposition à la chaleur, au feu et aux oxydants.</p>
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Non Combustible. ▶ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur. ▶ L'expansion ou la décomposition à cause de la chaleur peuvent entraîner l'explosion des récipients. ▶ La décomposition due à la chaleur peut engendrer des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▶ Peut émettre des fumées âcres. <p>, dioxyde de carbone (CO₂), acide iodhydrique , d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives. Les marchandises ou objets fabriqués peuvent poser un risque d'incendie lorsque leurs couches extérieures sont constituées de polymères ou lorsque l'emballage inflammable est toujours en place. Certaines substances que l'on trouve dans leur composition peuvent se dégrader ou devenir volatiles lorsqu'elles sont exposées à de fortes températures. Cela peut créer un risque secondaire.</p>

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyez. ▶ Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé. ▶ Nettoyer les éclaboussures immédiatement. ▶ Sécuriser la charge s'il est sur de la faire. ▶ Collecter le produit récupérable. ▶ Collecter le produit restant dans des containers avec des couvercles pour une élimination.
Eclaboussures Majeures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evacuez le personnel. ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Évitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau. ▶ Si cela n'entraîne pas de danger, stoppez la fuite. ▶ Contenez avec de la vermiculite, du sable ou de la terre. ▶ Ramassez le produit récupérable dans des contenants appropriés pour le recyclage. ▶ Neutralisez/désinfectez le résidu. ▶ Ramassez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets. ▶ Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux. ▶ Après les opérations de nettoyage, désinfectez et lavez tous vos vêtements de protection et votre équipement avant de le ranger et de le réutiliser. ▶ Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence. <p>Risque faible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider le lieu de son personnel. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières. ▶ Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Contenir avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.

Mopar Total Clean Trigger Spray

- ▶ Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour un recyclage.
- ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite et le placer dans des containers appropriés pour une élimination.
- ▶ Nettoyer la zone et éviter les écoulements d'entrer dans les drains ou égouts.
- ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.
- ▶ Nettoyer les éclaboussures immédiatement.
- ▶ Porter des vêtements de protection, des lunettes de sécurité, un masque à poussière, des gants.
- ▶ Sécuriser la charge s'il est sûr de le faire.
- ▶ Collecter le produit récupérable.
- ▶ Utiliser des procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière.
- ▶ Aspirer.
- ▶ De l'eau peut être utilisée pour prévenir la formation de poussière.
- ▶ Collecter le produit restant dans des containers avec une fermeture pour une élimination.
- ▶ Rincer la zone avec de l'eau.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▶ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▶ NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▶ Eviter un contact avec un matériel incompatible. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▶ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▶ Eviter les dommages physiques des containers. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être nettoyés séparément. ▶ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▶ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▶ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ne pas stocker avec des produits incompatibles.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<p>En général, l'emballage tel que fourni à l'origine avec l'article ou l'article fabriqué est suffisant pour se protéger contre les risques physiques.</p> <p>Si un reconditionnement est nécessaire, assurez-vous que l'article est intact et ne présente aucun signe d'usure. Dans la mesure du possible, réutiliser l'emballage d'origine ou quelque chose offrant un niveau de protection similaire à la fois à l'article et au manipulateur.</p>
Incompatibilité de Stockage	Inconnu.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1	2-butoxyéthanol-m	2-Butoxyethanol	50 ppm / 240 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Skin designation
US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)	2-butoxyéthanol-m	2-Butoxyethanol	5 ppm / 24 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	[skin]
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1	butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Particulates Not Otherwise Regulated (PNOR)- Total dust	15 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1	butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Particulates Not Otherwise Regulated (PNOR)- Respirable fraction	5 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-3	butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Inert or Nuisance Dust: Total Dust	15 mg/m ³ / 50 mppcf	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-3	butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Inert or Nuisance Dust: Respirable fraction	5 mg/m ³ / 15 mppcf	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)	butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Particulates not otherwise regulated	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix D
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-2	styrène	Styrene	100 ppm	200 ppm	600 (5 min in any 3 hr) ppm	(Z37.15-1969)
US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)	styrène	Styrene	50 ppm / 215 mg/m ³	425 mg/m ³ / 100 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
2-butoxyéthanol-m	60 ppm	120 ppm	700 ppm


Mopar Total Clean Trigger Spray

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	3.3 mg/m3	36 mg/m3	220 mg/m3
styrène	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Composant	IDLH originale	IDLH révisé	
2-butoxyéthanol-m	700 ppm	Pas Disponible	
eau	Pas Disponible	Pas Disponible	
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	Pas Disponible	Pas Disponible	
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Pas Disponible	Pas Disponible	
styrène	700 ppm	Pas Disponible	

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	E	≤ 0.01 mg/m ³
Notes:	<i>La classification par la bande d'exposition professionnelle est un processus d'attribution aux produits chimiques des catégories spécifiques ou bandes en fonction de la puissance du produit et des conséquences négatives sur la santé associées à l'exposition. Le résultat de ce processus est une bande d'exposition professionnelle (BEP) correspondant à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendues pour protéger la santé des travailleurs.</i>	

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Les marchandises ou objets fabriqués, dans leur conditionnement d'origine, ne nécessitent généralement pas des contrôles techniques pendant une manipulation ou utilisation normale. Des exceptions sont possibles en cas d'utilisation intensive et d'usure subséquente, pendant des opérations de recyclage ou d'enlèvement lorsque les substances qui se trouvent dans la marchandise peuvent être rejetées dans l'environnement. Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.	
	Type de Contaminant :	Vitesse de l'air :
	Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)
	Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)	
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)	
Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:		
Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle	
1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce	
2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : des contaminateurs à forte toxicité	
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, usage intensif	
4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle uniquement	
Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.		
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle		
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec protections latérales ▶ Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national] ▶ Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59]. 	
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous	
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.	

Mopar Total Clean Trigger Spray

Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue complète. ▶ Tablier en P.V.C. ▶ Crème protectrice. ▶ Crème nettoyante pour la peau. ▶ Unité de lavement des yeux.

Produit(s) recommandé(s)**INDEX DE SELECTION DES GANTS**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)'effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Mopar Total Clean Trigger Spray

Matériel	CPI
BUTYL	C
NAT+NEOPR+NITRILE	C
NATURAL RUBBER	C
NEOPRENE	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
SARANEX-23	C
TEFLON	C
VITON	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Sélection de Gants Ansell

Gant — Dans l'ordre de recommandation
AlphaTec® 38-612
AlphaTec® 53-001
AlphaTec® 58-005
AlphaTec® Solvex® 37-175
BioClean™ Emerald BENS
BioClean™ Extra BLAS
BioClean™ Fusion (Sterile) S-BFAP
BioClean™ N-Plus BNPS
BioClean™ Ultimate BUPPS
MICROFLEX® 93-732

Les gants suggérés pour l'utilisation devraient être confirmés avec le fournisseur de gants.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Light sensitive. Clear Amber Liquid		
État Physique	article	Densité relative (l'eau = 1)	1.13
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	8	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible

Continued...

Mopar Total Clean Trigger Spray

Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible
Chaleur de Combustion (kJ/g)	Pas Disponible	Distance d'Allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la Flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la Flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'Ignition Équivalent en Espace Clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de Déflagration d'Ignition en Espace Clos (g/m3)	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas connu comme produisant des irritations respiratoires (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, une inhalation du produit, particulièrement durant des périodes prolongées, peut produire des désagréments respiratoires et occasionnellement, des détresses.
Ingestion	Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé suite à son ingestion (tel que classifié dans les directives CE utilisant des animaux). Néanmoins, les effets négatifs systématiques sont apparus suivant l'exposition d'animaux à au moins une autre manière et une bonne hygiène nécessite que les expositions soient maintenues à un minimum.
Contact avec la peau	Un contact de la peau avec le matériau peut endommager la santé de l'individu ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption. Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaissement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un œdème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongieuse) et un œdème intracellulaire de l'épiderme. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.
Yeux	Bien que le produit ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des larmes ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	Une exposition à long terme au produit n est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n importe quelle voie devrait être minimisée.

Mopar Total Clean Trigger Spray	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
2-butoxyéthanol-m	TOXICITÉ	IRRITATION
	dermique (cochon d'inde) LD50: 210 mg/kg ^[2]	Ceil (Rongeur - lapin): 100mg/24H - Modéré
	Inhalation(Rat) LC50; 450 ppm4h ^[2]	peau (Rongeur - lapin): 500mg - Bénin
	Oral(Rat) LD50; 250 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
eau	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; >90000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	peau (Rongeur - lapin): 2mg/24H - Modéré

Mopar Total Clean Trigger Spray

	Oral(Rat) LD50; 2000 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	TOXICITÉ	IRRITATION
	DermiqueI (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	peau (Humain): 0.3%/48H
	Inhalation(Rat) LC50; 0.63 mg/l4h ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Oral(Rat) LD50; 1056 mg/kg ^[1]	Yeux: effet nocif observé (dommages irréversibles) ^[1]
styrène	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Œil (Humain): 50ppm - Bénin
	Inhalation(Mouse) LC50; 9.5 mg/L4h ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 100mg - Grave
	Oral(Souris) LD50; 316 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 100mg/24H - Modéré
		peau (Humain): 500mg
		peau (Rongeur - lapin): 100% - Modéré
		peau (Rongeur - lapin): 500mg - Bénin
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

2-BUTOXYÉTHANOL-M	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
1,3-BIS(HYDROXYMÉTHYL)-5,5-DIMÉTHYLIMIDAZOLIDINE-2,4-DIONE	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus. Une attention particulière est attirée sur la diathèse dite atopique qui se caractérise par une sensibilité accrue à la rhinite allergique, à l'asthme bronchique allergique et à l'eczéma atopique (neurodermatite) qui est associée à une augmentation de la synthèse des IgE. Les alvéolites allergiques exogènes sont introduit principalement par des immuno-complexes allergènes spécifiques de type IgG ; les réactions à médiations cellulaires (lymphocytes T) peuvent être impliqués. Une telle allergie est de type retardataire de 4 heures par rapport au début de l'exposition.
STYRÈNE	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.
2-BUTOXYÉTHANOL-M & STYRÈNE	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillures et un épaississement de la peau.
EAU & 1,3-BIS(HYDROXYMÉTHYL)-5,5-DIMÉTHYLIMIDAZOLIDINE-2,4-DIONE	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
1,3-BIS(HYDROXYMÉTHYL)-5,5-DIMÉTHYLIMIDAZOLIDINE-2,4-DIONE & BUTYLCARBAMATE-DE-3-IODO-2-PROPYNYLE	Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité					
Mopar Total Clean Trigger Spray	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
2-butoxyéthanol-m	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	720mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	623mg/l	2

Continued...

Mopar Total Clean Trigger Spray

	EC10(ECx)	48h	crustacés	7.2mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	164mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	1250mg/l	2
eau	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1000mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	~7.9mg/l	2
	EC10(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	3.8mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	56.4-84.8mg/L	4
	EC50	48h	crustacés	~29.1mg/l	2
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.022mg/L	2
	EC50	48h	crustacés	0.04mg/L	5
	NOEC(ECx)	0.5h	Poisson	<0.001mg/L	4
	LC50	96h	Poisson	0.05-0.089mg/L	4
styrène	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.72mg/l	1
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.4mg/l	1
	NOEC(ECx)	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.063mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	4.7mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	3.29-5.05mg/L	4
Légende:	<i>Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis - Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration</i>				

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
2-butoxyéthanol-m	BAS (La demi-vie = 56 journées)	BAS (La demi-vie = 1.37 journées)
eau	BAS	BAS
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	BAS	BAS
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	HAUT	HAUT
styrène	HAUT (La demi-vie = 210 journées)	BAS (La demi-vie = 0.3 journées)

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
2-butoxyéthanol-m	BAS (BCF = 2.51)
eau	BAS (LogKOW = -1.38)
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	BAS (LogKOW = -2.3729)
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	BAS (LogKOW = 2.4542)
styrène	BAS (BCF = 77)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
2-butoxyéthanol-m	HAUT (Log KOC = 1)
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	BAS (Log KOC = 10)
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	BAS (Log KOC = 365.3)
styrène	BAS (Log KOC = 517.8)

Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

Mopar Total Clean Trigger Spray

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages. ▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement. ▶ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé. ▶ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.
-------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
-----------------------	-------

Transport terrestre (DOT): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N'est pas applicable

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
2-butoxyéthanol-m	Pas Disponible
eau	Pas Disponible
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	Pas Disponible
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Pas Disponible
styrène	Pas Disponible

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
2-butoxyéthanol-m	Pas Disponible
eau	Pas Disponible
1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione	Pas Disponible
butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle	Pas Disponible
styrène	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

2-butoxyéthanol-m Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classifiés par les monographies de CIRC - N'est pas classé comme produit cancérigène
 US - California Hazardous Air Pollutants Identified as Toxic Air Contaminants
 US - Massachusetts - Right To Know Listed Chemicals
 US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Carcinogens
 US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances
 US - Pennsylvania - Hazardous Substance List
 US ATSDR Minimal Risk Levels for Hazardous Substances (MRLs)
 US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)
 US EPA Integrated Risk Information System (IRIS)
 US EPCRA Section 313 Chemical List
 US New York City Community Right-to-Know: List of Hazardous Substances
 US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)
 US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1
 US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

eau Est disponible dans les textes réglementaires suivants

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione Est disponible dans les textes réglementaires suivants

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)
 US - Alaska Air Quality Control - Concentrations Triggering an Air Quality Episode for Air Pollutants Other Than PM-2.5
 US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances
 US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)
 US EPCRA Section 313 Chemical List
 US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)

Mopar Total Clean Trigger Spray

US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1
 US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-3
 US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

styrène Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC
 Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2A: Probablement cancérigène pour l'homme
 Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
 US - California Hazardous Air Pollutants Identified as Toxic Air Contaminants
 US - California Proposition 65 - Carcinogens
 US - California Proposition 65 - No Significant Risk Levels (NSRLs) for Carcinogens
 US - California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Proposition 65 List
 US - Massachusetts - Right To Know Listed Chemicals
 US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Carcinogens
 US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Flammables
 US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Reactive Materials
 US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances
 US - Pennsylvania - Hazardous Substance List
 US ATSDR Minimal Risk Levels for Hazardous Substances (MRLs)
 US Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants
 US CWA (Clean Water Act) - List of Hazardous Substances
 US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)
 US EPA Integrated Risk Information System (IRIS)
 US EPCRA Section 313 Chemical List
 US National Toxicology Program (NTP) 15th Report Part B. Reasonably Anticipated to be a Human Carcinogen
 US New York City Community Right-to-Know: List of Hazardous Substances
 US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)
 US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-2
 US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

Informations Réglementaires Supplémentaires

N'est pas applicable

Federal Regulations**Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)****Section 311/312 hazard categories**

Inflammables (gaz, aérosols, liquides ou solides)	non
Gaz sous pression	non
explosif	non
Auto-échauffement	non
Pyrophorique (liquide ou solide)	non
Gaz pyrophorique	non
Corrosif au métal	non
Oxydant (liquide, solide ou gaz)	non
Peroxyde organique	non
Auto-réactif	non
En contact avec l'eau, émet un gaz inflammable	non
Poussière combustible	non
Cancérogénicité	non
Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)	non
Toxicité pour la reproduction	non
Corrosion ou irritation de la peau	non
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	non
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux	oui
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)	non
Risque d'aspiration	non
Mutagénicité des cellules germinales	non
Asphyxiant simple	non
Hazards Not Otherwise Classified	non

US. EPA CERCLA Hazardous Substances and Reportable Quantities (40 CFR 302.4)

Nom	Reportable Quantity in Pounds (lb)	Reportable Quantity in kg
styrène	1000	454

US. EPCRA Section 313 Toxic Release Inventory (TRI) (40 CFR 372)

This product contains the following EPCRA section 313 chemicals subject to the reporting requirements of section 313 of the Emergency Planning and Community Right-To-Know-Act of 1986 (40 CFR 372):

N° CAS	%[poids]	Nom
111-76-2	1	2-butoxyéthanol-m
55406-53-6	<0.01	butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle

This information must be included in all SDSs that are copied and distributed for this material.

Mopar Total Clean Trigger Spray

N° CAS	%[poids]	Nom
100-42-5	<0.01	styrène

This information must be included in all SDSs that are copied and distributed for this material.

Additional Federal Regulatory Information

N'est pas applicable

State Regulations

US. California Proposition 65

 : styrene, . www.P65Warnings.ca.gov

Additional State Regulatory Information

N'est pas applicable

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDLS	Non (2-butoxyéthanol-m; eau; 1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione; butylcarbamate-de-3-iodo-2-propynyle; styrène)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Toutes les substances chimiques de ce produit ont été désignées comme 'Actives' dans l'inventaire TSCA
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	04/23/2021
date initiale	03/16/2018

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
4.9	02/05/2021	Composition/informations sur les composants - Ingrédients, Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise - Synonyme

autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels est basée sur des sources officielles et faisant autorité, ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant des références bibliographiques disponibles.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Définitions et abréviations

- ▶ PC - TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC - STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
- ▶ MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- ▶ IMSBC: Code maritime international des cargaisons solides en vrac
- ▶ IGC: Code international des navires transportant des gaz liquéfiés
- ▶ IBC: Code international des produits chimiques en vrac

Mopar Total Clean Trigger Spray

- ▶ AICC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taiwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.